

Un foyer de l'âge de la pierre à Elewijt (Brabant)

par Pierre CLAES

Depuis de nombreuses années, Elewijt livre aux archéologues des vestiges de son passé belgo-romain. Déjà le peintre Rubens, dans une lettre datée de 1636, parle de monnaies romaines qu'on y a trouvées. Situé au carrefour de plusieurs routes, entre la Campine peu peuplée et la fertile région brabançonne, le « vicus » belgo-romain d'Elewijt a constitué au début de notre ère un centre économique important [11]. Mais auparavant déjà, le site fut habité [16] et la récente découverte d'un foyer préhistorique recule encore son passé.

Elewijt est situé à 18 km au N.-E. de Bruxelles et à 8 km de Malines. En dehors de l'agglomération proprement dite qui s'est accrue rapidement ces dernières années, la vue découvre des champs entrecoupés de bosquets. Le sol est plat. De petites fermes alternent avec de simples habitations et deci delà s'aperçoit un château. Celui de Rubens, le « Steen », y existe encore.

Au siècle dernier, Galesloot, puis Van Dessel, s'intéressèrent au passé romain de ce village et y effectuèrent des recherches suivies [8, 14, 15, 16]. D'autres archéologues fouillèrent le site après eux. Entre les années 1947 et 1953, M. J. Mertens, à l'initiative du Service des Fouilles de l'État, y pratiqua des fouilles importantes [10]. Nous avons nous-même procédé à des recherches dans les niveaux romains depuis 1950 [1].

Situation et fouille.

C'est dans une sablière proche de l'endroit de nos fouilles belgo-romaines que nous découvrîmes en mai 1955, sur une des pentes de l'exploitation, les contours d'une petite fosse. L'emplacement de la découverte se situe à 740 mètres environ au Nord de l'Eglise d'Elewijt, au lieu dit « Den ouden Wippendries » d'après la carte militaire et dans la parcelle 241 Sect. E du plan cadastral, sise au lieu dit « Zwijnbeer » (voir fig. 1). Il est à la limite sud-est du « vicus » romain dans une prai-

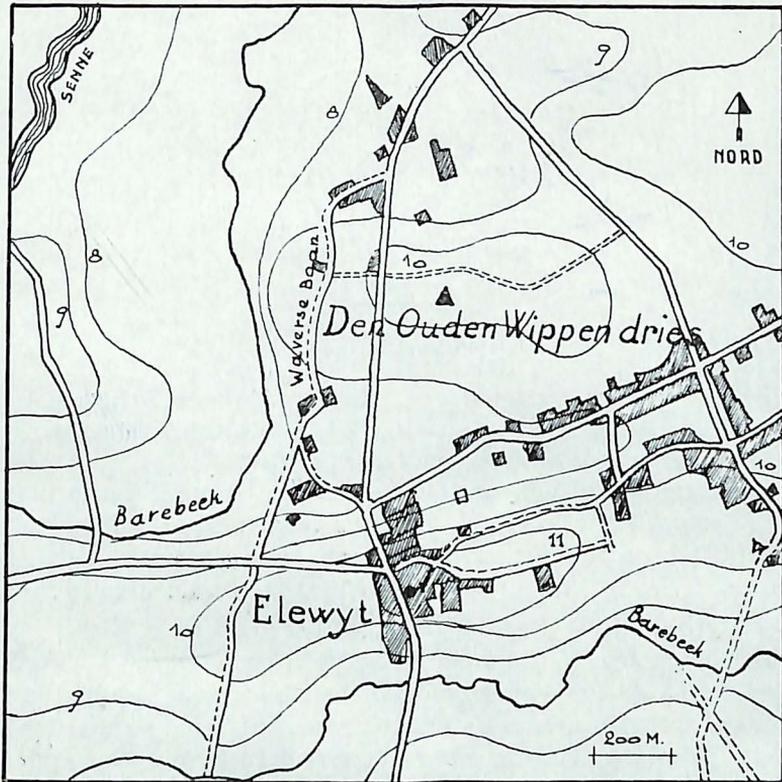


Fig. 1. — Situation du foyer.

Son emplacement est indiqué par le triangle qu'on voit vers le centre de la figure.

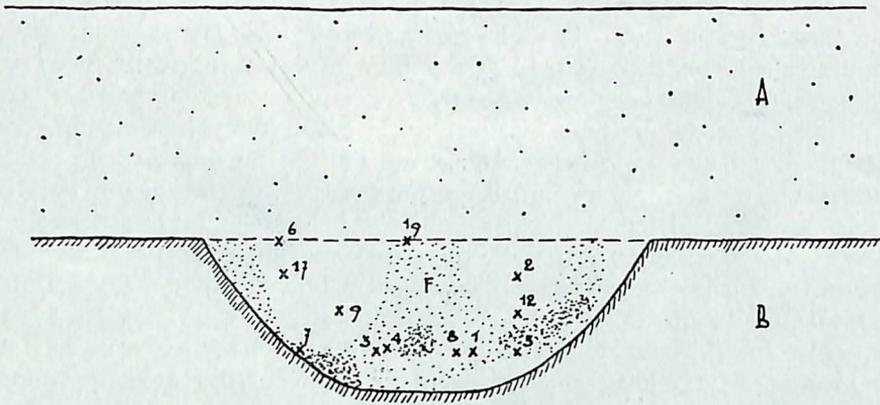
rie naturelle, à proximité d'un petit bois de sapin. Son altitude est de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Lu cuvette de terre noircie qui se révéla être un foyer, fut fouillée méthodiquement. On en trouva la coupe et le plan à la figure 2. Ses dimensions sont les suivantes. Epaisseur au centre : 0,40 m. Largeur au sommet : 1,10 m, à la base : 0,30 à 0,40 m. Sa partie supérieure se trouvait à 0,60 m de la surface du sol et sa base à 1 m. On peut supposer que la moitié ouest a été détruite par les travaux de l'exploitation et qu'elle était de forme circulaire.

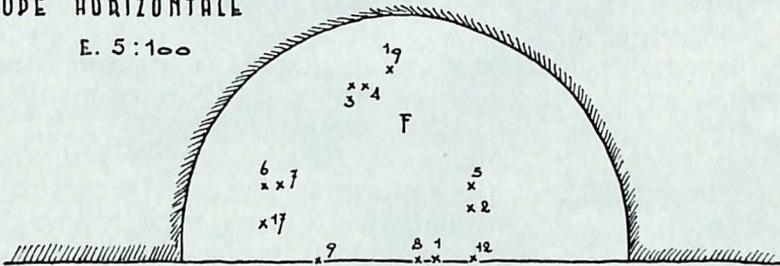
Le fond et les parois obliques du foyer étaient tapissés d'une couche de charbon de bois pulvérent. Le sable qui le comblait était plus ou moins noirci suivant les endroits. Les objets recueillis étaient dispersés dans toute son étendue et à tous les niveaux. Quelques débris de terre cuite mélangés de sable se trouvaient vers le fond.

ELEWYT 1955

COUPE VERTICALE
E. 5:100



COUPE HORIZONTALE
E. 5:100



PLAN
E. 2:100

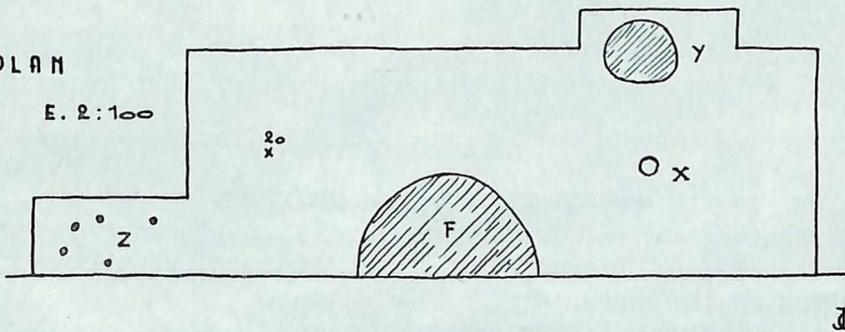


Fig. 2. — Coupes et plan du foyer.

Le terrain fut déblayé aux alentours dans l'espoir de rencontrer en dehors du foyer des vestiges de l'habitation. Malheureusement, les travaux de l'exploitation nous empêchèrent de dégager le sol aussi loin que nous l'aurions voulu (voir fig. 2). Des traces de remaniement furent décelées en trois points (X, Y et Z du plan). En X, la trace de remaniement, probablement d'un pieu de 0,10 m de diamètre, se remarquait entre les niveaux 0,60 et 0,80 m. En Z, les traces de plusieurs pieux de 0,05 m de diamètre, se constataient entre les niveaux 0,55 et 0,65 m. En Y, où il s'agit d'une petite excavation de 0,50 m de diamètre, la trace était visible entre les niveaux 0,60 et 0,80 m. Le contenu de cette petite excavation était coloré en noir brun. Quelques menus fragments de cailloux roulés y ont été rencontrés qui ne sont pas des déchets de taille, ainsi que deux tessons de poterie qui paraissent plus récents que ceux du foyer, ce qui fait poser des réserves quant à la contemporanéité de cette excavation et du foyer.

La fouille méthodique du foyer nous a livré sept silex taillés et retouchés, un fragment de silex taillé, un éclat de silex avec conchoïde de percussion ayant subi l'action du feu, quelques menus fragments de cailloux roulés, huit tessons de poterie, des débris de terre cuite et probablement de torchis brûlé, un fragment de grès informe et un gros morceau de quartz. L'emplacement des principaux objets est indiqué dans les coupes de la figure 2.

Un fragment de meule en grès a été trouvé à la limite supérieure du foyer à l'endroit où il rejoint la couche superficielle renfermant les vestiges romains.

Un petit broyeur formé d'un bloc de grès présentant une perforation naturelle a été recueilli en dehors du foyer, à une distance de 1,25 m du centre de celui-ci et à une profondeur de 0,43 m, dans une couche plus ou moins remaniée. Il pourrait être préhistorique et contemporain du foyer. Il est à noter que la couche superficielle a été remaniée assez profondément (voir fig. 2, A) et que nous avons trouvé jusqu'à 0,60 m de profondeur de rares tessons romains et fragments de poterie plus ancienne.

Aucun éclat de silex, taillé ou non, n'a été récolté au cours de la fouille en dehors du foyer à l'exception d'un fragment de caillou roulé.

Description des objets recueillis.

(La numérotation qui suit se retrouve sur les coupes de la figure 2)

1. Petit grattoir double, légèrement caréné, en silex brun grisâtre veiné, sur fragment de lame épaisse. Travail très soigné. 26 × 20 mm. Epaisseur : 7 mm (fig. 3, n° 5).

2. Petite lame ou pointe en silex brun grisâtre, translucide, retouchée sur tout le pourtour de la face supérieure. Quelques retouches sur

la face d'éclatement. Base un peu amincie. Retouches semi-abruptes. Longueur : 53 mm. Epaisseur : 2 à 5 mm (fig. 3, n° 1).

3. Petit grattoir de forme éventail sur éclat de caillou roulé. Silex brun noirâtre. La face supérieure est constituée par le cortex. Taille soignée. 30 × 20 mm. Epaisseur : 6 mm (fig. 3, n° 7).

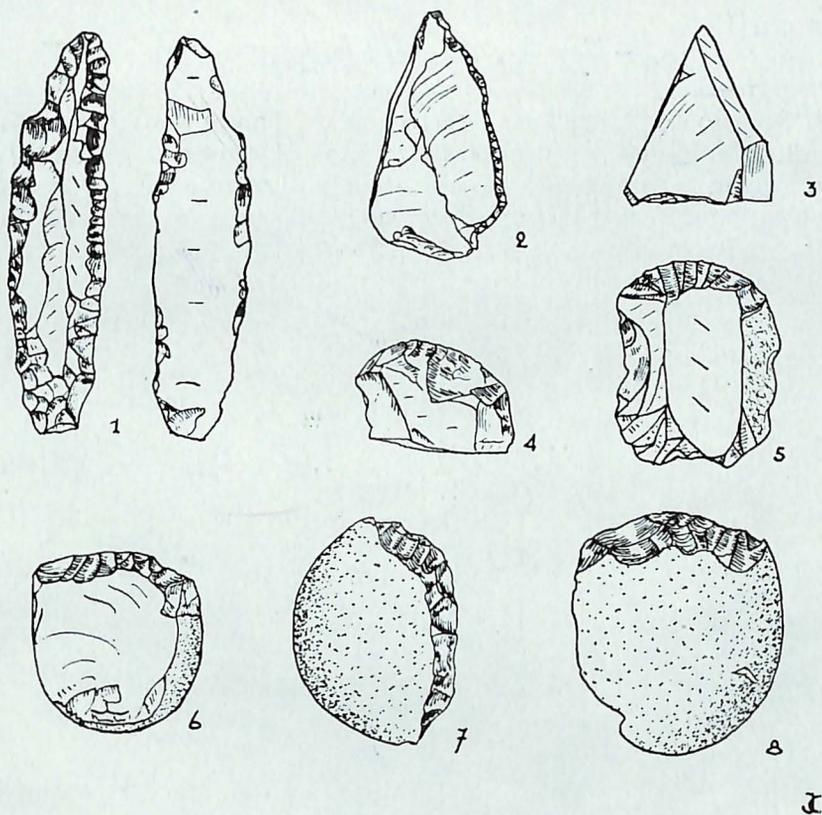


Fig. 3. — Elewijt. Silex recueillis dans le foyer. Echelle 1/1.

4. Fragment de pièce brisée en silex brun grisâtre. Extrémité de petit grattoir (?) 21 × 13 mm. Epaisseur : 5 mm (fig. 3, n° 4).

5. Petit fragment d'éclat de silex brun grisâtre en forme de triangle isocèle. Pas de bulbe de percussion. Non retouché. Longueur des grands côtés : 25 mm. Base : 19 mm. Epaisseur : 5 mm (fig. 3, n° 3).

6. Petite pointe en silex brun grisâtre translucide sur lame mince. Pointe de flèche (?). En forme de triangle isocèle. Retouchée sur toute la longueur d'un des grands côtés. Longueur : 30 mm. Plus grande largeur : 17 mm. Epaisseur maximum : 2 mm (fig. 3, n° 2).

7. Grattoir sur éclat de caillou roulé. Silex brun grisâtre. Face supérieure constituée par le cortex. 31×26 mm. Epaisseur : 6 à 8 mm (fig. 3, n° 8).

8. Petit grattoir sur éclat de caillou roulé. Silex brun grisâtre. Le pourtour non retouché a conservé partout son cortex. Très bien retouché du côté du bulbe de percussion. 23×22 mm. Epaisseur : 5 mm (fig. 3, n° 6).

9. Petit fragment de vase en terre cuite présentant un bourrelet en forme de baguette semi cylindrique à une des extrémités brisées du tesson. A cause de l'exigüité du fragment, sa courbure n'apparaît pas et il est difficile de dire si le bourrelet était placé verticalement ou horizontalement sur la paroi du vase. Epaisseur de la paroi : 9 mm; 12 à 15 mm à l'emplacement du bourrelet. Terre cuite très grossière de teinte gris noir. Surface brun clair. A hauteur du bourrelet, le tesson est de teinte brun clair sur toute son épaisseur. Cette particularité semble indiquer que

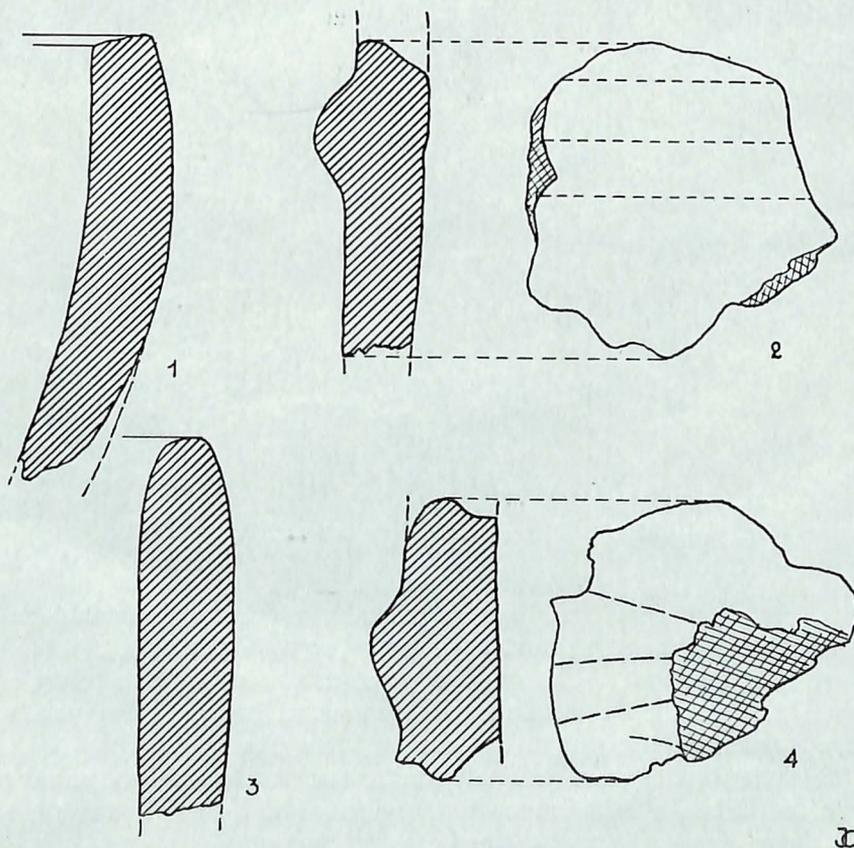


Fig. 4. — Elewijt. Tessons de poterie provenant du foyer. Echelle 1/1.

le bourrelet était proche du bord du vase mieux cuit et qu'il était donc placé horizontalement (fig. 4, n° 2).

10. Fragment de bord d'urne ou de gobelet. Bord droit. Sommet plat. Légère courbure de la paroi dans le sens vertical. Epaisseur de la paroi : 9 à 11 mm. Terre cuite très grossière. Pâte mal malaxée et à gros grains. Teinte gris noir. Surface brun clair (fig. 4, n° 1).

11. Bord de grand vase. Droit. Arrondi au sommet. Epaisseur de la paroi : 9 à 11 mm. Terre cuite très grossière semblable à celle du tesson n° 9. Teinte noire. Surface brune (fig. 4, n° 3).

12. Tesson de terre cuite très grossière et fort épaisse provenant vraisemblablement d'un grand vase. Epaisseur : 13 à 15 mm. Surface externe et interne de couleur brune. Noyau noir et à certains endroits gris.

13. Tesson de terre cuite grossière de teinte noire. Surface brune. Epaisseur : 10 à 12 mm.

14. Tesson de terre cuite un peu moins grossière que les autres. Extérieur brun rougeâtre. Intérieur noir. Epaisseur : 8 à 9 mm.

15. Gros fragment de terre cuite ne paraissant pas provenir d'un vase à cause de sa grande épaisseur (au minimum 30 mm). Probablement fragment de torchis brûlé. Une face plate. Les autres côtés sont brisés.

16. Petit fragment de terre cuite en pâte très grossière. Intérieur de teinte gris brunâtre. Surface brune. Epaisseur : 14 mm.

17. Gros fragment de quartz.

18. Petit fragment de grès informe.

19. Fragment de grès micacé. Semble provenir d'une meule à cause de sa surface grossièrement polie. Trouvé à la limite supérieure du foyer à l'endroit rejoignant la couche superficielle renfermant des vestiges romains.

20. Petit broyeur en grès de forme grossièrement cubique (40 mm de côté). Perforé. La perforation est probablement naturelle, mais elle a été adaptée et utilisée. Recueilli à 1,25 m du centre du foyer et à 0,43 m de profondeur dans la couche remaniée.

21. Petit fragment de vase en terre cuite portant un bourrelet à arête. Même remarque que pour le tesson n° 9 en ce qui concerne la position du bourrelet. Epaisseur de la paroi : 11 mm; 15 à 17 mm à l'endroit du bourrelet. Terre cuite très grossière de teinte noire sur la moitié du tesson. Surface brunâtre. Recueilli dans les déblais de l'exploitation de sable proche du foyer. Provient vraisemblablement de celui-ci (fig. 4, n° 4).

22. Fragment de caillou roulé. Recueilli à l'extérieur du foyer, à proximité de la petite excavation Y, dans la couche de sable clair non remaniée à la période romaine.

23. Tesson de poterie moins grossière que celle du foyer. Pâte mieux travaillée et plus fine. Se rapproche de la céramique gauloise d'Elewijt, sans être cependant identique. Pâte gris noir; surface brun clair. Fragment informe brisé dans son épaisseur. Provient de la petite excavation Y qui n'est pas nécessairement contemporaine du foyer.

24. Fragment de bord d'urne. Même type de poterie que le tesson n° 23 décrit ci-dessus. Pâte plus noirâtre. Surface brun foncé. Epaisseur : 7 à 8 mm. La forme du bord arrondi au sommet et légèrement replié vers l'extérieur ainsi que le lissage de la paroi externe rapproche aussi ce tesson de ceux de La Tène recueillis à Elewijt. Provient de la petite excavation Y.

* * *

Aucune découverte de gisement de l'âge de la pierre n'a été signalée jusqu'ici, à notre connaissance, à Elewijt, et nous n'y connaissons pas de stations néolithiques.

Cependant, au cours de nos fouilles dans le « vicus » romain, nous avons récolté à plusieurs reprises des éclats de silex taillés et entre autres un fragment de hache polie. Ces trouvailles dans les niveaux remaniés à l'époque romaine constituent une présomption quant à la présence de l'homme néolithique dans le site.

Céramique.

Les tessons de poteries recueillis dans le foyer sont nettement différents des tessons les plus grossiers que nous avons trouvés jusqu'ici à Elewijt, dans les niveaux romains et pré-romains datant de La Tène. La pâte est moins bien travaillée, plus grumeleuse, moins bien cuite et plus fragile. Aucun tesson ne présente de trace de travail fait au tour.

En ce qui concerne les formes des poteries, celle des deux bords que nous avons recueillis, se retrouve dans les vases néolithiques : bord droit ou légèrement évasé [5]. Il en est de même pour les bourrelets qui constituent une forme d'anse connue au néolithique, quoiqu'elle se retrouve encore au bronze [4 et 17].

M. Mariën, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, à qui nous avons montré ces tessons, considère ceux-ci comme antérieurs en tout cas au bronze récent.

Il nous semble utile de rappeler ici les découvertes faites à Elewijt, vers 1870, par C. Van Dessel [14, 15, 16]. Cet archéologue rapporte qu'on y découvrit une nécropole ante romaine comprenant plus de deux cents sépultures à incinération et ne renfermant pas d'autre mobilier que la céramique : généralement une urne cinéraire accompagnée parfois d'un petit vase. Sur les quelque deux cents urnes que renfermait ce cimetière, deux seulement purent être retirées intactes. Les autres tombèrent en morceaux ou avaient déjà été réduites en poussières dans le sol.

Certains des tessons récoltés dans notre foyer étant d'une très mauvaise conservation, on est tenté de faire un rapprochement entre ceux-ci et ceux qu'a rencontrés Van Dessel dans son cimetière « germano-belge » comme il l'appelle. La forme des deux vases que Van Dessel reproduit dans son étude [16] semble bien dater de l'âge du fer comme il le propose. Mais un doute peut subsister en ce qui concerne les autres vases dont il parle et on peut se demander si cette nécropole ne renfermait pas de tombes antérieures à l'âge du fer. Rappelons à ce sujet qu'aucun des tessons datant de La Tène que nous avons recueillis au cours de nos fouilles dans le « vicus » ne s'effritait au point de ne pouvoir être recueilli.

Silex.

L'examen des silex amène certaines constatations et commentaires qui sont faits, bien entendu, avec la réserve due au petit nombre d'objets livrés par le foyer.

Les pièces sont toutes de format très réduit sans être vraiment microlithiques. Leurs formes sont plutôt atypiques. Il y a uniformité dans la matière première, qu'elle soit en silex ou constituée de cailloux roulés. La patine est identique sur toutes les pièces recueillies. On constate l'absence de grosses pièces et d'éclats de taille. La proportion de pièces fabriquées au moyen d'éclats de cailloux roulés est très forte : trois cailloux roulés sur huit objets recueillis soit 37,5 %. C'est, nous semble-t-il, une des caractéristiques intéressantes de cet outillage.

Les instruments sur cailloux roulés, à part ceux de la Campine dont nous parlerons plus loin, sont rares en Belgique. De Munck et Rahir, à plusieurs reprises, ont attiré l'attention sur ce fait [6 et 7]. C'est pourquoi la découverte d'un caillou roulé taillé dans un gisement préhistorique est en général signalée [3]. Il y a quelques années, un faussaire a fait couler beaucoup d'encre à leur sujet, en créant des stations à industrie sur cailloux roulés dans les environs de Bruxelles [13].

Pour notre part, sur les centaines de silex taillés que nous avons récoltés dans plusieurs stations du Brabant, autres que celle d'Elewijt, nous possédons quatre grattoirs sur cailloux roulés. Trois proviennent d'une station d'Uccle où furent recueillis plus de trois cents silex taillés. La proportion est donc là de moins de 1 % [2].

Le quatrième provient d'une station de Braine-l'Alleud où plusieurs centaines de silex taillés ont été récoltés.

Aucun de ces quatre instruments ne présente la belle technique de ceux d'Elewijt; la taille d'un caillou roulé dans ces stations semble n'avoir été qu'occasionnelle. Nos autres stations néolithiques, y compris celles de Rhode-Saint-Genèse, ne nous ont jamais livré un seul caillou roulé taillé. Et cependant, les cailloux roulés abondent dans la région. Nous croyons utile de signaler que la station d'Uccle citée plus haut a livré une indus-

trie microlithique et qu'à Braine-l'Alleud, à côté de nombreux instruments néolithiques, un certain nombre de pièces mésolithiques ont été récoltées.

On peut rapprocher les silex d'Elewijt de ceux de la Campine où une industrie sur cailloux roulés a été trouvée à Zonhoven en 1910 par J. Hamal-Nandrin [9] et à Zolder en 1936 par J. Hamal-Nandrin et Maria Louis [12].

M^{me} C. Ophoven, dans une étude publiée en 1945 [12] rappelle que les deux gisements de Zonhoven et de Zolder sont les seuls qui ont été découverts en Belgique. Elle souhaite que d'autres découvertes viennent apporter des éclaircissements sur l'industrie de Zonhoven assez mal connue. Elle considère cependant cette industrie comme mésolithique parce qu'elle renferme, à côté de nombreux cailloux roulés, quelques objets en quartzite de Wommersom.

Doit-on conclure que notre gisement d'Elewijt est mésolithique ? Si ce n'était l'absence de microlithes géométriques, on serait tenté, vu la typologie, l'allure microlithique de l'outillage et la présence d'instruments sur cailloux roulés, de l'attribuer à cette période. La fine lame retouchée n° 2 a quelque ressemblance de forme avec les pointes doubles mésolithiques de Lommel [12]. Les autres pièces, ainsi que nous l'avons fait remarquer, sont atypiques et pourraient appartenir aussi bien au néolithique qu'au mésolithique. Citons notamment la pointe n° 2 à retouches unilatérales et le grattoir double n° 5.

* * *

En conclusion, l'absence de formes nettement néolithiques et de formes mésolithiques caractéristiques ne permet pas, à notre avis, de conclure formellement quant à l'époque à laquelle appartient cet outillage. Cependant, vu l'aspect néolithique des tessons de poterie qui l'accompagnent, nous pensons que rien ne s'oppose à l'attribution de ce foyer au néolithique.

Jusqu'ici les sondages entrepris dans les environs de l'endroit fouillé n'ont pas permis de relever la trace d'autres foyers, ni de découvrir des silex ou tessons semblables. Souhaitons, comme le faisait M^{me} Ophoven pour l'industrie sur cailloux roulés de Zonhoven, que d'autres découvertes viennent un jour faire la lumière sur l'occupation du site d'Elewijt aux périodes préhistoriques.

Arrivé au terme de notre travail, nous tenons à remercier M. Mariën qui nous a encouragé à le publier et nous a aidé de ses conseils. Nous remercions aussi nos amis MM. Henri De Becker et Georges Stroobants qui ont participé à notre fouille.

Le 28 janvier 1957.